

Faculté de droit**DROI1501 Inleiding tot de rechtsvergelijking**

[30h] 6 crédits

Enseignant(s): Alain Wijffels
Langue d'enseignement : Néerlandais
Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Initier les étudiants à la méthodologie du droit comparé et leur faire percevoir la relativité des ordres juridiques nationaux. En outre, le cours répond à un objectif d'apprentissage linguistique.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

1. Partie générale : la notion et le développement du droit comparé ; les méthodes de droit comparé et ses applications ; les grandes traditions juridiques dans le monde ; les rapports entre la tradition de la common law et celle des droits européens continentaux ; les codifications européennes.
 2. Capita selecta (dont le thème peut changer d'une année à l'autre) : exposé, dans une perspective comparative, d'institutions spécifiques de différents systèmes juridiques européens (p.ex. la responsabilité civile, la théorie générale des contrats, le contrôle constitutionnel, etc.).
- Exposés magistraux entièrement en néerlandais, afin de développer chez l'étudiant l'aptitude à suivre des cours et prendre des notes dans une autre langue. La partie générale est davantage théorique, la seconde partie aborde davantage des matières juridiques dont l'étudiant a déjà acquis des connaissances en droit belge. Il est essentiel que les étudiants se familiarisent régulièrement avec des ouvrages en néerlandais, en approfondissant la matière des cours à l'aide des supports à partir desquels le cours est enseigné.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)**HORAIRE DU COURS**

Le cours se donne au 2ème quadrimestre
le mercredi de 16h15 à 18h15

Autres crédits de l'activité dans les programmes

DROI21 Première licence en droit